

COMMUNE DE METZ EN COUTURE

L'an deux mil vingt-trois, le 4 du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée de 30 novembre 2023 affichée le 30 novembre 2023.

Présents : M. Michel LALISSE, Mme Béatrice MONTIGNY, M. Blaise FENET, Mme Stéphanie WYKROTA, M. Jean Luc CAPON, M. Maxime GEORGE, Mme Patricia PAMART, Mme Nicole NAVARRO.

Absents excusés : M Patrice DUPIRE (procuration à Mme Nicole NAVARRO), M Christophe PATON (procuration à Mme Ingrid GUISE)

Absents : M Richard RISSO, M Benjamin GOUBET, M Paul-Hervé DUBOIS.

En application de l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Luc CAPON est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

CM-D2023-04-12/04

Avis sur Devis

Nombre de Membres en exercice : **14**

Nombre de Membres présents : **8**

Nombre de suffrages exprimés : **10**

Votes Pour : 10

Votes Contre : **0**

Abstention : **0**

Le Maire de la commune de Metz-en-Couture,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la modification d'une commande actée lors d'une précédente réunion de Conseil Municipal.

Considérant lors de la visite de Monsieur le Maire et de Monsieur Jean-Luc CAPON au salon des Maires, le 22 novembre 2023 à Paris.

Considérant le bon de commande N°VC236613 du 25 novembre 2023 de Comat & Valco équipements

Monsieur le maire expose que lors de sa visite avec Monsieur Jean-Luc CAPON au salon des Maires du 22 novembre 2023 à Paris, ils ont décidé dans l'urgence de commander une table pique-nique en bois aggloméré pour la substituer à une table en pin traité, garantie 10 ans. Celle-ci est de bonne facture avec les pieds renforcés de tiges métalliques rendant le sciage difficile. Pour un montant de 453 € HT.

Le maire propose l'achat de 10 tables rondes diamètres 154cm ainsi que son chariot. Pour un montant de 1 673.60€ H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

φ d'émettre un avis favorable à la commande N°VC236613 du 25 novembre 2023 de Comat & Valco équipements pour un montant de 2 520€ T.T.C

Décision rendue exécutoire par affichage et transmission en Préfecture le 15 décembre 2023

Pour extrait conforme ;

M Jean-Luc CAPON
Secrétaire de séance,

M. Michel LALISSE,
Maire,

Publié sur le site internet le 09/02/2024

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Identifiant de télétransmission : ID 062-21605724